

LA GESTION DU FONDS EUROCROISSANCE PROJET

Au 23 décembre 2019

Analyse par **Julien Bordeaux**, gérant d'actifs au sein de la Direction des Gestions d'Actifs de BNP Paribas Cardif

Comment l'environnement économique et financier a-t-il évolué ?

L'année écoulée a été marquée par un léger ralentissement de la croissance, tant en France qu'au niveau mondial (3 % en 2019 contre 3,6 % en 2018). La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, la signature d'un accord pour le Brexit et les politiques de taux bas des différentes banques centrales ont influencé l'activité économique mondiale. La FED (Banque Centrale Américaine) est restée un soutien à l'économie et a procédé en juillet à sa première baisse des taux depuis 2008, suivie par deux autres baisses en septembre et octobre 2019. Quant à la BCE (Banque Centrale Européenne), elle a décidé en septembre d'une baisse de ses taux et d'un programme d'obligations d'État dans la zone euro en novembre, pour soutenir l'économie européenne. Au dernier trimestre, Pékin et Washington semblaient vouloir faire aboutir les difficiles négociations commerciales en cours à un accord durable, dans la perspective d'une reprise des échanges internationaux et d'une amélioration de la croissance mondiale.

Quelle a été la performance des principales classes d'actifs ?

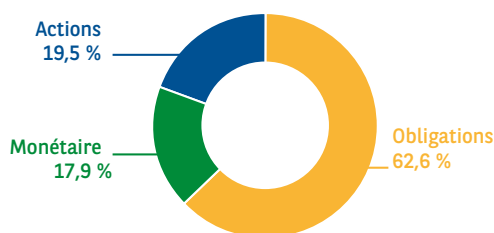
Sur le deuxième semestre 2019, la performance des obligations d'Etat a été de 0,7 %, et celle des obligations d'entreprise de 1,3 %. Stimulées par l'espoir d'un accord commercial entre les Etats-Unis et la Chine et par l'action des banques centrales, les actions européennes ont gagné 9,8 % sur la période, et les actions américaines 13,5 % en euros. Côté devises, l'euro a perdu 2,7 % face au dollar.

Comment a évolué le Fonds Eurocroissance Projet en 2019 ?

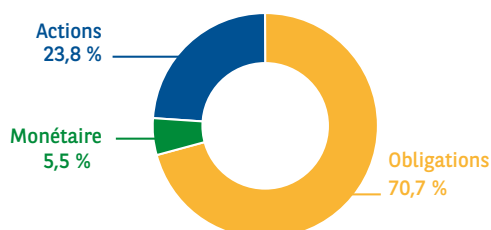
La performance du fonds Eurocroissance Projet a été de 9,39 % sur l'année 2019. La partie obligataire a connu une performance autour de 6 %. La forte détente du rendement des obligations d'Etat et d'entreprise qui a eu lieu au premier semestre s'est poursuivie au second semestre. Nos investissements en actions européennes, qui constituent le cœur de notre portefeuille actions, se sont très bien comportés sur l'année avec des performances supérieures à 25 %. Les actions américaines ont représenté une source de diversification rémunératrice (performances supérieures à 35 % en euros).

Performances⁽¹⁾ et composition du Fonds Eurocroissance Projet au 23 décembre 2019

au 24/06/2019



au 23/12/2019



Performance globale du fonds Eurocroissance Projet en 2019 : 9,39 %⁽²⁾ nette de frais de gestion
Taux de rendement annualisé depuis sa création le 31 octobre 2010 : +3,69%⁽³⁾

Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir.

Point d'attention : la performance individuelle du Fonds Eurocroissance Projet dans chaque contrat diffère de la performance globale du fonds (voir page 3).

À titre de comparaison, voici la performance d'indices de marchés du 21 décembre 2018 au 23 décembre 2019 :

Monétaire : Eonia	-0,40 %
Obligataire : Iboxx Euro France Sovereign 5-7 Total Return Index	2,83 %
Actions : Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis)	29,31 %

(1) Les performances évoluent à la hausse ou à la baisse en fonction des fluctuations des marchés financiers. Avant l'échéance choisie, il existe un risque de perte en capital pouvant être totale ou partielle.

(2) Performance annuelle hors prise en compte des prélèvements sociaux ou fiscaux, calculée sur la période allant du 21 décembre 2018 au 23 décembre 2019. Les versements et arbitrages sur le Fonds Eurocroissance Projet donnent lieu au prélèvement de frais d'entrée ou d'arbitrage au même titre que tout autre support au sein du contrat. Les frais propres à chacun des contrats sont précisés au sein de leur notice, de leur proposition d'assurance vie valant note d'information ou de leurs conditions générales ou notes d'information.

(3) Taux de rendement annualisé net de frais de gestion et hors prise en compte des prélèvements sociaux ou fiscaux, calculé sur la période allant du 31 octobre 2010 au 23 décembre 2019.

LA GESTION DU FONDS EUROCROISSANCE PROJET AU 23 DÉCEMBRE 2019

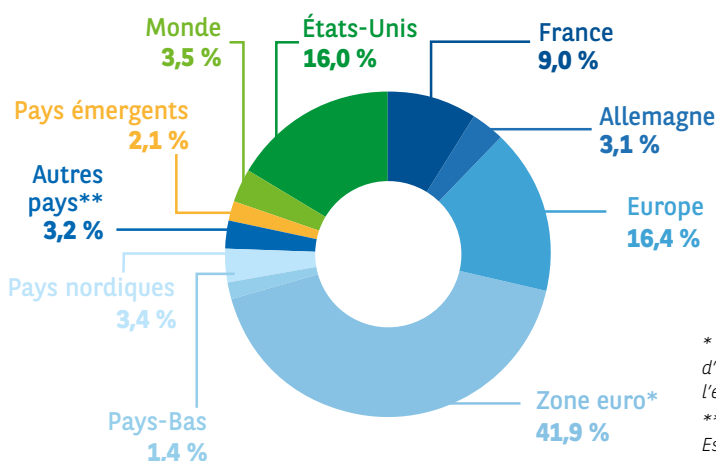
ZOOM SUR LES ACTIONS

Les principaux indices ont franchi des sommets historiques, avec une accélération à partir du mois d'octobre 2019. Au dernier trimestre, au regard de la dissipation des risques de Brexit et des avancées vers la signature d'un accord commer-

cial entre les États-Unis et la Chine, nous avons renforcé notre exposition actions via des achats sur la zone euro. L'allocation finale est passée de 19,5 % au 1^{er} semestre à 23,8 % à fin 2019.

Composition du compartiment actions (dont obligations convertibles en actions) au 23 décembre 2019

Répartition par zone géographique du compartiment actions



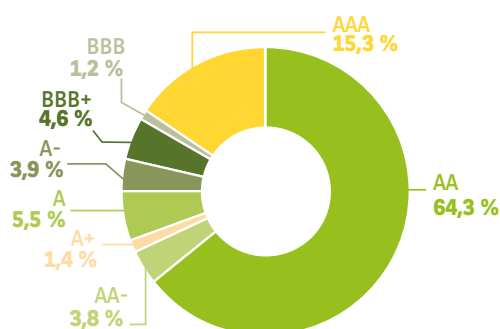
ZOOM SUR LES OBLIGATIONS

Les taux des obligations d'Etat et d'entreprise en zone euro ont poursuivi leur baisse jusqu'à fin août, pour ensuite remonter et terminer le semestre à des niveaux stables. Des prises de bénéfices ont été effectuées sur les obligations d'Etat durant l'été. A partir de septembre, nous nous

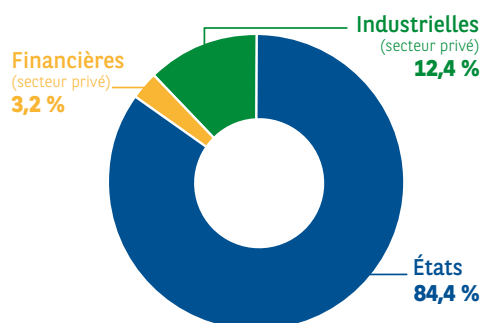
sommes progressivement repositionnés sur les marchés de taux, avec notamment un renforcement de la partie obligations d'entreprise. Le rendement de la plupart des obligations reste proche du niveau zéro à fin 2019.

Composition du compartiment obligations au 23 décembre 2019

Composition par notation de crédit de l'émetteur



Composition par secteur



La notation correspond à la note prudente des agences Standard & Poor's et Moody's.

ZOOM SUR LA PARTIE MONÉTAIRE

La faiblesse des taux d'intérêt en zone euro a rendu les obligations peu attractives sur toute l'année. L'allocation en monétaire a été structurellement plus élevée en début d'année que celle des années précédentes. Cependant,

durant le second semestre, l'augmentation de l'allocation actions a fortement diminué la partie monétaire qui est passée à 5,5 % en fin d'année contre 17,9 % au 1^{er} semestre 2019.

FONCTIONNEMENT DU CONTRAT

La performance du Fonds Eurocroissance Projet au sein de votre contrat est individualisée. Celle-ci est liée notamment à la durée d'épargne choisie et aux dates d'investissement sur le Fonds Eurocroissance Projet qui sont propres à chaque contrat. **De ce fait, chaque assuré dispose d'une performance individuelle qui diffère de la performance globale du Fonds Eurocroissance Projet.**

➤ Comment fonctionne le Fonds Eurocroissance Projet de votre contrat ?

À tout moment, la valeur du Fonds Eurocroissance Projet au sein de votre contrat se décompose en 2 parties :

- La provision mathématique : elle représente le montant nécessaire pour assurer la garantie du capital investi à l'échéance, exprimée en euros.
- La provision de diversification : elle représente la plus-value potentielle à l'échéance choisie. Elle est exprimée en nombre de parts.

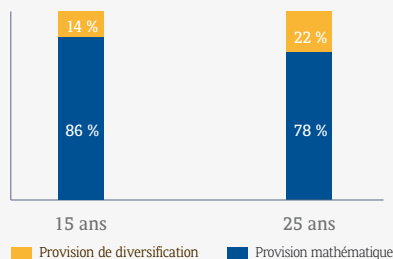
À l'échéance, la valeur de votre épargne est égale à la somme du capital garanti⁽¹⁾ et de votre provision de diversification. La valeur de votre provision de diversification dépendra de votre nombre de parts de provision de diversification et de la valeur de la part à la date de l'échéance.

➤ Que se passe-t-il lorsque vous faites un versement ?

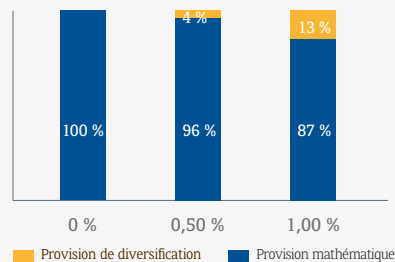
Lors du premier investissement sur le Fonds Eurocroissance Projet, vous choisissez votre échéance en fonction de votre situation et de vos projets. La répartition de vos versements entre la provision mathématique et la valeur de provision de diversification dépend alors :

- de la durée choisie
- des taux d'intérêt⁽²⁾ au moment du versement

Répartition de l'épargne en fonction de la durée choisie avec une hypothèse de taux d'actualisation à 1 %



Répartition de l'épargne en fonction du taux d'actualisation (Durée de l'épargne 15 ans)



À chaque versement, une fois la provision mathématique calculée en fonction du taux d'intérêt et de la durée restante avant l'échéance, il vous est attribué un nombre de parts de provision de diversification en fonction de la valeur de la part de provision de diversification au moment du versement.

⁽¹⁾ Le capital garanti à l'échéance correspond aux versements affectés au Fonds Eurocroissance Projet de votre contrat diminués des frais sur versements ou des arbitrages entrants et des éventuels rachats.

⁽²⁾ Le taux d'intérêt utilisé pour le calcul de la provision mathématique est égal à 90% de l'indice TECn, publié par la Banque de France où n représente la moyenne des durées restantes des garanties, pondérée par les capitaux garantis à terme de l'ensemble des adhérents du Fonds Eurocroissance Projet.

FONCTIONNEMENT DU CONTRAT - SUITE

➤ Comment évolue l'épargne investie sur le Fonds Eurocroissance Projet avant l'échéance choisie ?

- Évolution de la provision mathématique : elle évolue à la hausse ou à la baisse selon les taux d'intérêt pour converger à l'échéance vers le montant du capital garanti⁽¹⁾.
- Évolution de la provision de diversification : elle évolue à la hausse ou à la baisse selon l'évolution de la valeur de la part de provision de diversification. La valeur de la part dépend quant à elle principalement de la performance

financière du Fonds Eurocroissance Projet et de l'évolution des taux d'intérêt.

Ainsi, avant l'échéance, la valeur de l'épargne investie sur le Fonds Eurocroissance Projet peut être supérieure ou inférieure au capital garanti⁽¹⁾ suivant l'évolution des taux d'intérêt et la valeur de la part de provision de diversification.

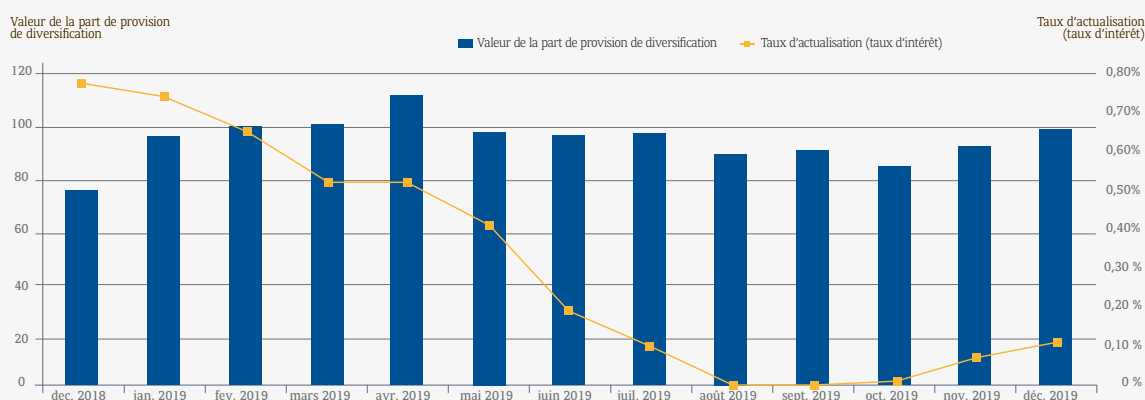
Focus sur l'évolution de la valeur de la part de provision de diversification en 2019

Durant le 1^{er} semestre 2019, l'évolution du taux d'actualisation a été inversement corrélée à l'évolution de la valeur de la part de provision de diversification. En effet, cette dernière a augmenté sur la période, suite à la bonne performance des actions, alors que le taux d'actualisation a continuellement diminué.

Au second semestre, le taux d'actualisation a poursuivi sa baisse jusqu'à des taux nuls en août et septembre 2019, entraînant une diminution mécanique de la valeur de la part de provision de diversification. Cette tendance a été atténuée aux mois de novembre et décembre, permettant à la valeur de la part de provision de diversification de terminer l'année avec une performance positive de 9 % sur 2019.

Évolution des taux et de la valeur de la part de provision de diversification depuis le 23 décembre 2018

Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir



Votre investissement est garanti à l'échéance que vous avez choisie. En cas de rachat avant l'échéance, le Fonds Eurocroissance Projet présente un risque de perte en capital, pouvant être totale ou partielle. Les arbitrages sortant de ce fonds sont interdits avant l'échéance choisie.

⁽¹⁾ Le capital garanti à l'échéance correspond aux versements affectés au Fonds Eurocroissance Projet diminués des frais sur versements ou des arbitrages entrants et des éventuels rachats.

BNP Paribas

SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris
Immatriculée sous le numéro 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE FR 76 662 042 449 - ORIAS n° 07 022 735

Cardif Assurance Vie

SA au capital de 719 167 488 € - R.C.S. Paris 732 028 154 - Entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris - Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre Cedex - France - Tél. 01 41 42 83 00

Fonds Eurocroissance Projet - 4/4



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change